

ILLANGE MAG

Octobre 2020



Droit de savoir, devoir d'informer



Edito

Page 2

Environnement

Page 7

Incivilités

Pages 12 et 13

Commissions communales

Page 3

Ecoles et rentrée scolaire

Pages 8 et 9

Vie associative

Page 14

Travaux - Vie municipale

Pages 4 et 5

Périscolaire

Page 10

Etat civil

Page 15

Animations été jeunesse

Page 6

Communauté d'agglomération

Page 11

Informations diverses

Page 16

2020....une drôle d'année !!

Je tenais tout d'abord, en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections.

Elections en Mars, mise en place du nouveau conseil municipal fin Mai et entre temps, une crise sanitaire..., un confinement ...un déconfinement ...un mode de vie différent Tout est nouveau, déstabilisant pour tous, mais nous devons faire front.

Durant le confinement, la commune a adapté ses services à la situation et a continué de fonctionner pour assurer les services essentiels.

Pendant la période la plus tendue de cette épidémie deux distributions de masques réutilisables gratuits ont été effectuées en direction de la population et des contacts ont été pris pour recenser les personnes vulnérables.

Les mesures de sécurité sanitaire ont été mises en place pour répondre aux différents protocoles établis par l'Education Nationale pour les écoles et le périscolaire, avant et après les vacances d'été.

Conscient des difficultés rencontrées par les associations sportives et culturelles, un soutien attentif leur est apporté afin de permettre un redémarrage des activités dans les meilleures conditions.

Néanmoins, pour éviter tout risque sanitaire inutile, diverses manifestations, qui réunissaient habituellement de nombreuses personnes, seront malheureusement annulées ou reportées en 2021.

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute et continuera à vous informer sur la vie de notre commune dans les différentes publications.

Bonne lecture dans cette nouvelle présentation.

En vous souhaitant une meilleure fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Marc LUCCHINI, maire d'ILLANGE



COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales sont des commissions d'étude. Elles émettent des avis et formulent des propositions qui sont, par la suite, soumises au conseil municipal.

Maire, adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux ont donc tous un rôle primordial et travaillent ensemble, pour l'organisation et le développement de la vie communale.

Commission	Président	Membres
Urbanisme	Marc LUCCHINI	Didier BLOT, Christine KUNERAT, Dominique LE PEMP.
Finances	Christian SUBTIL	Jean-Michel ACHARD, Didier BLOT, Dominique LE PEMP, Ingrid NEYERS.
Scolaire/Emploi	Martine GERGAUD	Sophie FROMOND, Valérie HASELMEIER, Nathalie JUNG.
Sports, Loisirs & Culture	Christophe LEYENDECKER	Jean-Michel ACHARD, Carole BLOT, Didier JACQUES, Dominique LE PEMP, Monique LEYENDECKER, Ingrid NEYERS.
Social, Fêtes & Cérémonies	Monique LEYENDECKER et Dominique LE PEMP	Yann CARDELLINI, Sophie FROMOND, Gino GAUDIO, Martine GERGAUD, Didier JACQUES, Nathalie JUNG, Christine KUNERAT, Christophe LEYENDECKER.
Communication	Valérie HASELMEIER	Carole BLOT, Sophie FROMOND, Gino GAUDIO, Martine GERGAUD, Nathalie JUNG, Christophe LEYENDECKER.
Technique	Marie-Christine HAHN	Joris ANDRE, Didier BLOT, Martine GERGAUD, Didier JACQUES, Christine KUNERAT.
Environnement	Didier BLOT	Joris ANDRE, Marie-Christine HAHN, Didier JACQUES, Nathalie JUNG, Dominique LE PEMP.
Centre Communal d'Action Sociale	Marc LUCCHINI	Monique LEYENDECKER , Sophie FROMOND, Didier JACQUES, Nathalie JUNG, Christine KUNERAT. Membres nommés par l'administration : Daniel PERLATI, Marie-Thérèse KEUVREUX, Gabriel HOFFMANN, Marie-Paule ADAM, Jean-Marc CADIOU.
Appels d'Offres	Marc LUCCHINI	Titulaires : Didier BLOT, Marie-Christine HAHN, Christian SUBTIL. Suppléants : Jean Michel ACHARD, Didier JACQUES, Dominique LE PEMP.

TRAVAUX ET VIE MUNICIPALE

Chaque année à la même période, les agents communaux consacrent une grande partie de leur temps à la taille et à l'entretien des fleurs, massifs, haies, chemins verts ...

Cette année, si particulière du fait du confinement, a permis à la nature de reprendre ses droits, grâce également à une météo très favorable au printemps et en début d'été. Et quand l'humain a été amené à prendre une pause, les mauvaises herbes ont proliféré et certains endroits du village ont pu paraître abandonnés.

Dès la levée du confinement, la nouvelle équipe en place, en lien direct avec les services techniques, a réalisé un diagnostic exhaustif des travaux d'entretien à effectuer afin d'établir un planning complet en tenant compte des priorités.

Quatre points ont été priorisés :

- Désherbage, nettoyage et entretien de tous les chemins verts.
- Réaménagement paysager du cimetière.



- Remise en état du boulodrome de la rue des lilas.



- Désherbage, nettoyage des alentours du terrain de football et remise en état des vestiaires.

TRAVAUX ET VIE MUNICIPALE

Jobs d'été

Cette année, ils étaient sept à avoir décroché un « job d'été » à la mairie. Encadrés par un tuteur, les jeunes ont renforcé les équipes des services techniques durant la période estivale.

La motivation et l'implication de ces jeunes encouragent la municipalité à poursuivre ces offres d'emplois saisonniers.



Nouveau véhicule

Un nouveau véhicule vient d'être acheté par la municipalité, pour les services techniques. Il vient en remplacement d'un utilitaire qui présentait de nombreuses défaillances et ne répondait plus aux exigences du contrôle technique. Il est équipé d'une benne, ce qui sera très pratique pour la gestion des déchets verts mais aussi le transport des différents matériels.



Nouvel embauché

Dorian SOUMANN a été embauché le 1er août, en contrat aidé. Il vient compléter l'équipe des services techniques.



ANIMATIONS ÉTÉ JEUNESSE

Les animations estivales

Durant le mois de juillet, vingt-huit enfants en moyenne ont été accueillis quotidiennement à l'accueil extrascolaire des PEP57. De nombreuses activités étaient proposées chaque jour ainsi qu'une sortie hebdomadaire : découverte des jardins fruitiers, d'un parc aventure ou encore Walygator.

En août, des animations sportives ont été proposées aux enfants (de 7 à 11 ans les matins) et aux jeunes (de 12 à 15 ans les après-midi). Chacun a pu pratiquer gratuitement de nombreux sports collectifs (football, handball, rugby, basketball, volleyball etc), des sports de raquette (tennis, badminton) ou encore s'initier à des activités ludiques (korfbal, tchoukball, pétanque, rollers). Plusieurs sorties VTT ont ravi les jeunes participants.

En moyenne, une quinzaine de jeunes se sont retrouvés chaque jour lors de ces animations municipales.



Reprise des activités municipales gratuites

Baby-gym  est l'un des premiers sports que peuvent pratiquer les enfants. Il s'agit pour eux de jouer, grimper, rouler, s'amuser. Les enfants deviennent acteurs de leur motricité dans un espace sécurisé. La baby-gym a lieu tous les mercredis matin (hors période de vacances) dans la salle de motricité de l'école maternelle.

- De 9H45 à 10H30 pour les enfants de petite et moyenne sections
- De 10H45 à 11H45 pour les enfants de grande section et CP



Les activités sportives

Après chaque vacances scolaires, une nouvelle activité ludique et sportive est proposée aux jeunes illangeois le mercredi matin. Ces animations ont lieu au gymnase. Pour commencer l'année scolaire, l'activité présentée est le Thèque Ballon (forme de baseball joué avec un ballon).

- De 9H00 à 10H30 pour les élèves de CP, CE1 et CE2
- De 10H30 à 12H00 pour les élèves de CM1 et CM2



Les séances de cinéma

La municipalité a acquis un écran qui permettra aux jeunes de se regrouper dans la salle de l'ancien dojo pour des soirées « cinéma » proposées par le Conseil Municipal des Jeunes. Pour les jeunes du CM1 à la 3^{ème}.

Les sorties piscine et cinéma (Kinopolis) reprendront en cours d'année, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

ENVIRONNEMENT

Maisons Fleuries

Du changement cette année dans l'organisation du concours des Maisons Fleuries. Pas d'inscription mais un jury qui a arpenté à deux reprises toutes les rues du village pour sélectionner les plus beaux aménagements : 70 maisons ont été sélectionnées, et les lauréats ont tous été récompensés pour avoir participé à l'embellissement de notre cadre de vie !



Projet Permaculture

Avec le soutien de leur animatrice Céline, de José CAVALARO (pour le montage du bac), et des services techniques, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont mis en place un bac potager façon permaculture juste à côté de la déchetterie, terminant ainsi le projet d'embellissement entamé l'an dernier.

Le principe est de s'inspirer de la nature et d'utiliser ses forces (faune, flore...) pour mettre en place un lieu de culture en équilibre, qui ne nécessite que très peu d'interventions humaines.



Pour un village propre

Dans le village, on retrouve divers déchets jetés au sol, volontairement ou non, alors que 32 poubelles sont disposées dans les rues. Le Conseil Municipal des Jeunes a donc été sollicité pour imaginer une solution afin d'optimiser l'usage des poubelles. C'est chose faite grâce à des affiches incitatives créées par les jeunes qui seront apposées sur une douzaine d'entre elles très prochainement.



Entretien des trottoirs

Pour le respect, la sécurité et la tranquillité de chacun, pour préserver la propreté du village, des règles simples sont à suivre concernant l'entretien des trottoirs, que l'on soit propriétaire ou locataire de son habitation.

Cela comprend le désherbage (retrait des mauvaises herbes qui poussent entre les murets et le trottoir ou la voie publique), le balayage des feuilles mortes et autres détritiques, le dégagement de la neige ou du verglas et l'épandage de sel si nécessaire.

Les feuilles, de même que l'ensemble des résidus de balayage ne doivent pas être poussés dans les caniveaux ou avaloirs.

Concernant les bacs à ordures ménagères, les sacs de tri sélectif, les encombrants, il est demandé de respecter les modalités de présentation à la collecte : être sortis la veille après 19h ou le jour même avant 5h, rentrés après la collecte et au plus tard le soir même, ne gêner ni les piétons ni la circulation et ne doivent pas rester sur le trottoir si incident de collecte (arrêté N°2020-038 du 29 juillet 2020)

ÉCOLES ET RENTRÉE SCOLAIRE

Groupe Scolaire Jean de la Fontaine

48 Route de Thionville 57970 ILLANGE

Tél : 09 66 94 09 90

lafontainillage@yahoo.fr



159 élèves ont fait leur rentrée cette année à l'école du village. Même si cette rentrée avait un goût un peu particulier, on pouvait lire sur le visage des enfants la joie de se retrouver, de revoir les copains, les institutrices mais aussi un peu d'émotion et d'anxiété parfois...

Les élèves sont répartis dans sept classes, deux en maternelle et cinq en élémentaire.

La direction de l'établissement est assurée par Madame Virginie HOSTRENKO.



Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-11h30 / 13h30-16h

Les élèves sont accueillis 10 minutes avant le début des cours.

École maternelle

Classe des Petits – Moyens : 26 élèves

Muriel THOMAS

ATSEM : Nathalie FELSINATI



École élémentaire

Classe des CP : 22 élèves

Bertille FRANCOIS



École maternelle

Classe des Moyens – Grands : 25 élèves

Catherine MASCHERIN

ATSEM : Karine SAAM



Les élections des représentants des parents

École élémentaire

Classe des CE1 : 19 élèves

Virginie HOSTRENKO

Léa MATHIS le lundi



École élémentaire

Classe des CE2 : 27 élèves

Valérie ALBERTUS

AVS : Martine MARTIN



École élémentaire

Classe des CM1 : 17 élèves

Monique BECKER



École élémentaire

Classe des CM2 : 23 élèves

Sophie PORCAR



d'élèves pour l'année 2020/2021, auront lieu le vendredi 9 octobre 2020, par correspondance.

PÉRISCOLAIRE

Périscolaire PEP 57

Tél : 06 74 33 80 30

Mail : periscolaire.illange@pep57.org



ACCUEIL PERISCOLAIRE (pour les 3/11 ans)

Matin de 7h00 à 8h00

Midi + restauration de 11h30 à 13h30

Soir + animations de 16h00 à 17h30 ou 18h30

ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES 2020/2021 (pour les 3/12 ans)

du 19/10 au 23 octobre 2020 (Automne)

du 22/02 au 26/02/ 2021 (Hiver)

du 26/04 au 30/04/ 2021 (Printemps)

du 07/07 au 30/07/ 2020 (Eté)

L'équipe d'animation :

Directrice : ALBRECHT Chrystel

Directrice adjointe : RODRIGUES DA SILVA Carole-Anne

Animatrice : Lucie, Camille.

Personnel de service : Isabelle

Tarifs 2020/2021

Revenus	De 0 à 700 €	De 701 € à 1400 €	De 1401 € à 2100 €	A partir de 2101 €
Matin	2,07 €	2,62 €	2,75 €	3,01 €
Midi	7,53 €	9,36 €	9,83 €	10,30 €
Soir 1 : 1h30	3,45 €	3,90 €	4,10 €	4,49 €
Soir 2 : 2h30	5,19 €	6,53 €	6,86 €	7,51 €



Pour information, les coûts de revient sont beaucoup plus importants que le tarif de base. Celui-ci comprend déjà une participation financière de la commune et de la CAF. Une réduction supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial selon le tableau ci-dessus. La participation de la commune à hauteur de 1 euro est incluse dans ces tarifs de base.

Pour les personnes ne disposant pas de notification d'impôts, le calcul se fera à partir de la dernière fiche de paye (à fournir)

QUOTIENT FAMILIAL :

Le quotient familial des familles pris en compte pour le calcul des tarifs est celui des prestations CAF. Le quotient familial sert de base de calcul à différents organismes publics, dont la caisse d'Allocations familiales. Il détermine le droit et les conditions à certaines prestations.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville a modifié le fonctionnement de la collecte des encombrants afin d'optimiser leur recyclage.

Désormais, il suffira de téléphoner au 03 82 54 78 50, pour prendre rendez-vous pour une collecte directement en porte-à-porte.

Une date vous sera communiquée en fonction du type de déchet à débarrasser, dans la limite d'une unité (1m3) par rendez-vous.

Sont concernés : les déchets lourds et/ou volumineux
Meubles (tables, armoires...)

Matelas, sommiers, canapés, fauteuils....

Appareils de gros électroménager (lave-linges, réfrigérateurs, gazinières...)

Rappel : Les habitants du territoire peuvent se rendre dans les quatre déchetteries de l'agglomération sur présentation du Pass Déchet' (volume de dépôt maximum de deux mètres cubes par jour).

Les plus proches d'Illange, ouvertes de 8h à 18h30.

YUTZ : Chemin de Grenelle, D654 (rond-point d'entrée du contournement de Yutz, en allant vers Basse-Ham)

THIONVILLE : Chemin des Déportés et des Résistants

Attention : fin des accès 10 minutes avant l'heure de fermeture
Plus d'infos sur <https://www.agglo-thionville.fr/infos-pratiques/dechetteries/>
Et toujours la mini déchetterie du village, en bas de la rue des Lilas.
Ouverte le mardi de 13h15 à 15h45 et le samedi de 10h à 12h.

EAU

La loi NOTRe, a imposé le transfert de la compétence « eau potable » aux communautés d'agglomération au 1er janvier 2020. Depuis cette date, c'est donc la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville qui exerce cette compétence pour notre commune.

Ce n'est donc plus un agent communal qui effectuera le relevé de compteur d'eau, mais un agent de la communauté d'agglomération. La facturation sera également gérée par ses services.

Accueil du Public :

Services Techniques de la ville de Thionville
40, rue du Vieux Collège-57100 THIONVILLE – Tél : 03 82 52 38 60
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Adresse Postale de la Direction de l'Eau :

Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville- CS 30054-57972 YUTZ Cedex
Portail Abonnés : www.agglo-thionville.fr
Mail : direction.eau@agglo-thionville.fr



Collecte des encombrants

Illange

La Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville modifie dorénavant le fonctionnement de la collecte des encombrants afin d'optimiser leur recyclage.

Ainsi, le ramassage du 14 octobre ne sera pas assuré.

En remplacement le service Environnement vous propose de collecter vos déchets sur rendez-vous.

Quels déchets sont concernés ?

En pratique, il s'agit des déchets lourds et/ou volumineux :

- Meubles (tables, armoires...),
- Matelas, sommiers, canapés, fauteuils...,
- Appareil de gros électroménager (lave-linges, réfrigérateurs, gazinières...).

Pour bénéficier de cette collecte en porte-à-porte, il convient de prendre rendez-vous en téléphonant dès maintenant au :

03 82 54 78 50

Une date vous sera communiquée en fonction du type de déchet dont vous souhaitez vous débarrasser, **moblier ou électroménager**, dans la limite **d'une unité (1m³) par rendez-vous**.

Le service Environnement vous remercie de votre confiance.



INCIVILITÉS

L'incivilité est omniprésente dans nos vies quotidiennes. L'équipe municipale a le souci de faire d'Ilange un village où il fait bon vivre ensemble. C'est avec la contribution de tous que nous y arriverons le mieux.

Que faire ?

Contre les déjections canines, trop nombreuses sur les trottoirs et sur les chemins verts ?

Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections laissées par son animal sur tout ou partie du domaine public communal. Des points de distribution de sachets sont installés dans le village. N'hésitez pas à signaler en mairie s'ils sont vides. Un parc à chien est en réflexion.



Contre la prolifération d'animaux errants, notamment de chats ?

La commune est adhérente du SIVU Chenil du Joli bois. Si vous êtes confrontés à ce problème, contactez directement la mairie pour qu'une solution soit trouvée, pour le bien-être de tous et conformément à la législation.

Contre les dépôts sauvages, déchets, mégots jetés au sol ?

Durant le confinement, la fermeture des différentes déchetteries et l'arrêt du ramassage des encombrants ont été le prétexte pour certains de se permettre de jeter différents déchets dans la nature ou à différents endroits du village. En plus d'avoir un impact visuel, cela peut également être dangereux notamment pour les enfants, mais aussi engendrer de la pollution.



Deux autres types de déchets retiennent plus particulièrement notre attention : en premier lieu,

les masques de par le risque sanitaire qu'ils véhiculent puisqu'ils sont potentiellement infectés, mais aussi par la pollution générée (un masque met entre 400 et 450 ans à se dégrader). Veillez à bien jeter vos masques à la poubelle !

Ensuite, les mégots. Un mégot pollue en effet bien plus que visuellement. Les substances toxiques rejetées sont nombreuses et rendent son recyclage délicat. Des pistes sont à l'étude pour traiter ce sujet efficacement. Des cendriers sont à disposition dans le village. Vous constatez un point de collecte débordant ou dégradé ? N'hésitez pas à le signaler.

Contre la vitesse et le stationnement abusif ?

Des aménagements sont prévus rue de la Moselle et rue du Château d'eau, pour y réduire la vitesse.

Nous sommes pourtant convaincus que c'est la prise de responsabilités de chacun qui réduira la vitesse dans notre village. Nous avons appris à prendre le temps... pourquoi ne pas en profiter pour s'habituer à prendre son vélo, sa trottinette ? Cela réduirait par la même occasion la gêne occasionnée par le stationnement de certains véhicules au moment des sorties de l'école (trottoirs, montée d'escaliers...)

De même, il est très regrettable de voir au centre du village, des véhicules garés sur les trottoirs, ou même sur des zébras, entravant par la même le passage des piétons, alors que le parking de la salle polyvalente propose environ 120 places gratuites et proches des différents commerces.



En cas de trouble de voisinage ?

Ce qui se passe chez vous peut parfois gêner votre voisinage... Pour vivre agréablement il faut parfois faire des efforts, des concessions, mettre de l'eau dans son vin, en bref : s'imposer des règles de savoir-vivre afin d'éviter les troubles de voisinage.

L'usage d'outils de bricolage et de jardinage bruyants par des particuliers est réglementé et peut être effectué :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Tout brûlage de déchets, y compris de déchets végétaux à l'air libre est interdit.

En cas de conflit, essayez d'abord un arrangement à l'amiable : exposez calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.



Pour profiter ensemble des équipements communaux :

Après une longue période de confinement pour laquelle nous félicitons les Illangeois pour leur civisme et leur sérieux, il est aisé de comprendre les envies de regroupement. Pour autant, le virus circule toujours sur notre territoire. Aussi nous vous invitons à porter le masque et respecter vos distances autant que faire se peut.

Plus encore, il est essentiel de respecter les espaces municipaux et associatifs, lieux de réunion forts appréciés, pour en faire des moments sportifs, voire festifs.

VIE ASSOCIATIVE



Une rentrée en toute sécurité

Après de nombreux mois d'arrêt, à l'image de la vie scolaire, c'est la rentrée associative.

A chacun la possibilité de retrouver son activité favorite. A Illange, de nombreuses associations dynamisent la commune : sport, culture, loisirs, détente...vous serez étonnés de la multitude d'activités proposées !

Qu'elle soit sportive ou culturelle, chaque association, à la demande de la municipalité, a mis en place un protocole sanitaire afin de protéger ses adhérents. Ces protocoles ont été réalisés en fonction de l'activité et en s'appuyant notamment sur les recommandations fédérales.

Gestes barrières, distanciation sociale, aération et désinfection des équipements... toutes les mesures ont été prises par les responsables associatifs. Un « référent COVID » est également nommé afin d'être l'interlocuteur privilégié avec les différents services. Du gel hydroalcoolique est fourni par la mairie aux différentes associations.

Notre commune a vécu au ralenti ces derniers mois. Les différentes manifestations communales et associatives ont été soit reportées, soit annulées. Nos associations, qu'elles soient sportives, de loisirs, culturelles ou autres ont besoin de notre soutien pour redémarrer ! N'hésitez donc pas à aller les rencontrer ...toujours en appliquant les gestes barrières !



ETAT civil

Une naissance, un mariage, un PACS, un décès...vous voulez partager cette nouvelle avec les Illangeois ? N'hésitez pas à contacter la mairie pour une diffusion dans le prochain bulletin municipal. Vous recevrez un formulaire de consentement à nous retourner de préférence par mail, accompagné d'une photo (si vous le souhaitez).

Carnet rose



ZIEGLER Leo
né le 1er mai 2020



CARDELLINI Victoria
née le 9 mai 2020



HENRY FINCK Mya
née le 22 juin 2020



EPPE Raphaël
né le 14 août 2020

Carnet blanc



Chloé TEMPO et Loïc LE LOARER
le 22 août 2020

Carnet noir

Une pensée pour ...

M^{me} MULLER Marie le 2/01/2020
M^{me} BECKER Marguerite le 6/01/2020
M^{me} WEILAND Anne le 08/01/2020
M^{me} ZAWADA Rosalie le 26/01/2020
M^{me} MANGENOT Hélène le 30/01/2020
M. MONTOVANI Lucien le 21/03/2020
M. KEUVREUX Nicolas le 03/04/2020
M^{me} BEAUJEAN Aimée le 25/03/2020
M. ABEL Roger le 31/03/2020
M. PIOVESAN Emile le 31/03/2020
M^{me} STEIN Françoise le 01/04/2020
M. HOLTERBACH Louis le 17/04/2020
M^{me} DIVIESTI Nathalie le 24/04/2020
M^{me} BOURAND Marie le 21/05/2020
M^{me} MARTINY Juliette le 19/05/2020
M^{me} SABOTIER Marie le 30/06/2020
M^{me} LORRILARD Simone le 03/07/2020
M^{me} PETRI Yvette le 18/07/2020
M^{me} RENCKES Mathilde le 14/07/2020
M^{me} SUCK Eugénie le 02/08/2020
M^{me} SCHNAIDT Marie le 12/08/2020
M^{me} HUCHET Angèle le 13/08/2020
M. STOURME Hubert le 13/08/2020
M^{me} BLUM Marie le 14/08/2020
M^{me} WELKER Georgette le 16/08/2020
M^{me} LITHFOUS Denise le 09/09/2020

INFORMATIONS DIVERSES



Don du sang

Les donneurs ont répondu présents à l'appel aux dons formulé par l'EFS. Les deux dernières collectes ont été très fructueuses (46 prélèvements le 18 juin et 41 le 10 septembre), dans une très bonne ambiance grâce aux bénévoles. La prochaine collecte est prévue le 2 décembre 2020.

Bibliothèque en ligne

Pour consulter la liste des ouvrages disponibles, les réserver, gérer vos emprunts de livres...tout cela sans vous déplacer, vous pouvez utiliser le nouvel outil de la bibliothèque. Rendez-vous sur <https://bibliotheque-illange.fr/>

Les rendez-vous de l'emploi

Besoin de conseils, d'informations, de consulter des offres d'emploi ou de formation vous pouvez rencontrer Martine GERGAUD, une fois par mois en mairie de 14h à 15h.

Prochaines dates : 7 octobre 2020 - 4 novembre 2020 - 9 décembre 2020

La Chapelle Saint Roch expose hors de ses murs temporairement...rendez-vous à la vitrine du centre culturel, rue du centre commercial, pour découvrir les différentes expositions.



Informations municipales

Vous recherchez une information, vous vous posez une question sur la vie communale, plusieurs choix s'offrent à vous pour trouver votre réponse.

- téléphoner directement en Mairie au 03 82 56 24 57
- par mail mairie.illange@wanadoo.fr
- site internet <http://www.mairie-illange.fr> mais aussi sur le site de la Communauté d'Agglomération <https://www.agglo-thionville.fr>
- par voie postale : 2 rue de la Moselle 57970 ILLANGE

Et pour mieux vous informer et vous alerter en temps réel, la Mairie utilise l'application Panneapocket. Où que vous soyez, vous pouvez être informés de ce qu'il se passe à ILLANGE.

L'application gratuite est téléchargeable sur téléphone portable ou tablette, depuis l'App Store ou Google store. Actuellement, plus de 640 utilisateurs de l'application suivent les informations de la commune !

Evolution épidémie

Compte tenu de la situation sanitaire dégradée, plusieurs événements seront encore amenés à être reportés ou malheureusement annulés. L'information sera diffusée au fur et à mesure de la prise de décisions.

CITELINE

Reprise des anciens horaires de la ligne 33, à partir du 19 octobre en horaires vacances et du 2 novembre en horaires scolaires.

Liberté Egalité Fraternité

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **Panneapocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez Panneapocket et désignez ensuite **Illange** en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play | Disponible sur AppGallery

MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !